

BAREME HONORAIRES TTC POUR LA VENTE LOCAUX A USAGE HABITATION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 100.000 €	Forfait de 10.000 €
> 100.000 € à 200.000 €	8 %
> 200.000 € à 400.000 €	7 %
> 400.000 € à 1.000.000 €	6 %
Au-dessus de 1.000.000 €	5 %

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention expresse différente entre les parties précisée dans le mandat.

HONORAIRES TTC POUR LA LOCATION LOCAUX A USAGE HABITATION

A LA CHARGE DU BAILLEUR	A LA CHARGE DU LOCATAIRE
1 mois de loyer charges comprises	Indice ALUR au m ² selon zone concernée * + 3 €/m ² pour l'établissement de l'état des lieux

* Trois zones :

- Zone très tendue (Paris et département voisins) 12 €/m²
- Zone tendue (28 agglomérations de plus de 50 000 habitants) 10 €/m²
- Hors zone (reste du territoire) 8 €/m²

BAREME HONORAIRES HT POUR LA VENTE
LOCAUX COMMERCIAUX, DROIT AU BAIL
CESSION DE COMMERCES ET/OU ENTREPRISES

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUM
Jusqu'à 50.000 €	Forfait de 10.000 €
> 50.000 € à 100.000 €	20 %
> 100.000 € à 250.000 €	15 %
> 250.000 € à 500.000 €	10 %
> 500.000 € à 1.000.000 €	7,5 %
Au-dessus de 1.000.000 €	6 %

HONORAIRES HT POUR LA LOCATION
LOCAUX A USAGE PROFESIONNEL

10 % du montant total des loyers HT des 3 premières années.

Les honoraires pour la location ne couvrent pas la rédaction du bail commercial ni l'état des lieux.

HONORAIRES DE GESTION

LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

QUITANCEMENT MENSUEL (Loyer + charges)	HONORAIRES H.T. MAXIMUM DE GESTION COURANTE
Jusqu'à 715 €	Forfait de 50 €
715 € à 2.500 €	6 %
Au-dessus de 2.500 €	5 %

Les honoraires de gestion sont calculés sur les encaissements.

GARANTIE D'ASSURANCE

2 % H.T.

La garantie d'assurance couvre les loyers impayés, les frais de recouvrement ainsi que la détérioration immobilière.

5 % H.T.

La garantie d'assurance couvre les loyers impayés, les frais de recouvrement ainsi que la détérioration immobilière, plus l'assurance vacance locative (entre 2 locataires).

SERVICES JURIDIQUES

1 % H.T.

RECHERCHE DE BIENS BAREME HONORAIRES TTC

Les honoraires de recherche de biens sont facturés uniquement si nous avons trouvé un bien. Sinon, il n'y a aucun frais.

PRIX D'ACQUISITION FAI (Frais d'agence inclus)	HONORAIRES TTC appliqués au prix d'acquisition FAI
Jusqu'à 200.000 €	Forfait de 10 000 €
> 200.000 € à 400.000 €	3,5 %
> 400.000 € à 700.000 €	3,3 %
> 700.000 € à 1.000.000 €	3 %
> 1.000.000 € à 1.500.000 €	2,7 %
Au-dessus de 1.500.000 €	2,4 %
+ 10% du montant de la baisse de prix négociée	

Exemple :

Un bien à 600.000€ prix de départ à 3,3%

- Honoraires TTC : 19.800€

Un bien à 600.000€ négocié par exemple à 580.000€

- Honoraires TTC : 21.140€
 - 19.140 € d'honoraires de chasse à 3,30% (580.000 € x 3,3%) + 2.000€ d'honoraires de négociation correspondant à 10% du montant de la baisse